



2016



Service de relations Medias

Marie-Pierre Medouga - 06 22 78 71 38

11/06/2016



À la découverte de l'Artoise !

11 juin 2016

Forêt de Saint-Michel (02)

Dès 14h30 - site de la Fontaine à l'Argent

- > Circuits sur le thème de la gestion forestière multifonctionnelle
 - > Démonstration de pêche à l'électricité & présentation des espèces piscicoles
- > Découverte des invertébrés aquatiques & de leur écologie
 - > Présentation de techniques de pêche & de la gestion patrimoniale



AAPPMA des
Vallées du GATO



Renseignements : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - 03.23.23.13.16 - mmarlot@peche02.fr

Service de relations médias : Marie-Pierre Medouga Tél. : 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99 –

www.mp-c.eu – espace presse des rivières sauvages : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/> - twitter : @mapyntonga



Sommaire

Le mot du Président

L'action de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

L'Artoise, une histoire de pêcheurs et d'amoureux du terroir

Programme de la journée

Contacts

Annexes : Présentation de l'ONF

Présentation de l'Agence de l'eau

Biographie du Président de l'FAPPMA : Jean-Pierre Mouret



Le mot du Président



« C'est l'histoire d'une rivière qu'on ne pouvait pas laisser orpheline. Faute de dirigeants pour l'actuelle mandature, l'AAPPMA la Truite st Michelloise a fusionné fin 2015 avec l'AAPPMA d'Etréaupont Vallée de l'Oise Amont. La nouvelle association créée s'intitule désormais AAPPMA des vallées du GATO (Etréaupont-St Michel). Cette fusion a réuni la quasi-totalité des adhérents. C'est donc une réussite et nous avons donc pu reprendre le projet de labellisation. Cette rivière est en effet exceptionnelle. Un joyau dont peu de personnes jusqu'à présent ne connaissait l'existence. Lorsqu'on m'a demandé de reprendre le flambeau, je me suis senti comme un de ces découvreurs de trésors qui, tout à coup, tombent sur une grotte préhistorique. Un cadeau inestimable, c'est ainsi qu'il faut envisager l'Artoise. Une plaisante et riante rivière que grâce à la réciprocité, nous allons pouvoir proposer à l'ensemble des pêcheurs encartés. C'est l'occasion d'expérimenter la pêche à la mouche, technique, stratégique et infiniment plaisante. Mais c'est aussi l'occasion pour les randonneurs de pouvoir la côtoyer et profiter de ses berges. Elle est enchâssée dans une forêt elle aussi remarquable. Nous sommes infiniment fiers de porter ce projet ».

Jean-Pierre Mouret



L'action de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Présentation de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

- Est un établissement public du ministère chargé de l'environnement finançant les actions visant à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions.
- Met en œuvre la politique de l'eau votée par le Comité de bassin ; le programme d'actions associé au SDAGE Seine-Normandie 2016-2021 est évalué à 6,5 milliards d'euros.
- Perçoit des redevances auprès de l'ensemble des usagers de l'eau.
- Distribue des aides aux collectivités locales, industriels, artisans ou aux associations menant des actions de protection et de restauration du milieu naturel.
- Anime la politique de l'eau sur son bassin hydrographique afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique en 2021 pour 62 % des masses d'eau superficielles.
- Assure également un rôle d'expert technique.

Description de l'Artoise :

Masse d'eau ruisseau l'artoise : BV_FRHR173-H0015500.

Le tronçon de l'Artoise soumis à la labellisation présente un linéaire d'environ 9 km, de l'aval de la pisciculture Cendron à la confluence avec le Gland (47% du linéaire total). La rivière s'écoule en domaine forestier. La qualité y est remarquable et l'intérêt patrimonial extrêmement fort. Cependant, les multiples altérations présentent à l'amont du tronçon constituent un risque de dégradation sur le long terme.

L'Artoise est actuellement en bon état écologique (au titre de la directive cadre sur l'eau).

Les premiers projets aidés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (direction des vallées d'Oise) sur l'Artoise :

Les premières actions liées à cette labellisation soutenue par l'Agence vont débiter. Il s'agit d'une part de mettre en place un **monitoring écologique de conservation** et d'autre part de réaliser **une analyse de la viabilité des populations naturelles de truite Fario**. L'objectif est de réaliser les premières actions liées à la certification de l'Artoise. Elles permettront d'avoir des données sur l'état initial et un outil de suivi de l'évolution de la qualité des cours d'eau labellisés.

En détails :

1/ Définition d'un réseau de suivi optimisé et d'un monitoring écologique de conservation spécifiques au bassin versant de l'Artoise : mise en place de l'outil de gestion et d'aide à la décision auprès de la FDAAPPMA 02, mise en cohérence spatio-temporelle des données disponibles à l'échelle du bassin et définition des spécificités les plus

Service de relations médias : Marie-Pierre Medouga Tél. : 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99 –

www.mp-c.eu – espace presse des rivières sauvages : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/> - twitter : @mapyntonga



significatives du bassin versant par une approche statistique, définition du réseau de stations sentinelles sur le bassin versant de l'Artoise et définition des paramètres et indicateurs clefs à suivre et des méthodes à mettre en place.

Le monitoring écologique est un outil opérationnel qui s'inscrit dans une logique de conservation d'un territoire à long terme. Il a comme principal objectif d'anticiper les dégradations en fonction des pressions potentielles identifiées spécifiquement sur le territoire concerné. Il aide à percevoir le moindre changement de qualité en étant capable de le rattacher à une dégradation pour permettre au gestionnaire d'agir rapidement. Il est ainsi adapté à chaque bassin versant et nécessite donc une étude spécifique avant d'être mis en place (les indicateurs suivis ne sont pas les mêmes selon les bassins). Les résultats attendus de l'étude sont l'obtention d'un réseau de stations de suivi associé à un outil de conservation du territoire, permettant le maintien du caractère patrimonial de l'Artoise et de ses affluents.

2/ Analyse de la population de truites Fario

Analyse de viabilité et mise en œuvre d'un plan de conservation de la population naturelle de truite Fario du bassin de l'Artoise : collecte des données biologiques et écologiques, analyse de la viabilité de la population (analyse génétique, sex ratio, analyse scalimétrique), établissement d'un plan de conservation de la population.

L'Artoise est un cours d'eau présentant l'une des dernières populations fonctionnelles de truite Fario de souche autochtone du département de l'Aisne. Cependant, les caractéristiques de cette population restent mal connues (démographie, dynamique, croissance...). L'objectif de l'étude est donc d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement de cette population afin de mettre en place un plan de conservation adapté. L'analyse de viabilité permettra en particulier d'évaluer le statut de conservation de la population à long terme, c'est-à-dire son niveau de menace, et d'estimer les principaux fonctionnements clefs de la population qui assurent sa pérennité et qu'il faut donc conserver (accès à des zones de reproduction essentielles, taux de survie élevé d'un stade en particulier, apports primordiaux de géniteurs par migrations...).

L'étude consiste à collecter des données sur environ 10 stations d'étude afin de réaliser une analyse de la population (génétique, sex ratio, scalimétrique...) et d'étudier ensuite l'évolution de cette population soumise à différents scénarii de gestion piscicole.



L'Artoise, une histoire de pêcheurs et d'amoureux du terroir

Témoignages

Maxime, 28 ans, habite Lille.

*Je viens sur l'Artoise une bonne dizaine de fois dans l'année depuis 3 ans.
Je pêche exclusivement au toc. Au vers en mars, avril, à partir de mai à la teigne.
Quand je viens j'y passe toute la journée. Je pêche entre 7h et 9h par sortie.*

*Je pense que l'Artoise est une rivière témoin du département de l'Aisne, et un exemple à suivre par tous. Chaque département devrait avoir au moins une rivière comme celle-ci.
Je suis un convaincu du bien fait du « no kill ». Je pêche uniquement pour le plaisir, pas pour remplir mon frigo.
Le cadre de pêche est superbe. La faune, la flore, je croise toujours des animaux sauvages.
Le bruit de l'eau, le calme de la forêt, ça m'apaise de la folie de la métropole lilloise.*

*La rivière en elle-même est un petit bijou. Belle densité de truites Fario sauvages. Difficile à leurrer car niveau d'eau souvent bas et eau transparente.
Mais de beaux spécimens entre 30 et 40 cm sont présents. A condition d'être patient et tenace, elles ne s'offrent pas aux premiers venus.*

*La labellisation est une vraie récompense pour tous. La fédération de l'Aisne, notre AAPPMA, les pêcheurs pratiquant le no kill et les amoureux de lieux sauvages et préservés.
J'espère que la labellisation permettra l'entretien, la surveillance, le maintien de cet écosystème fragile. Qu'il y ait une prise de conscience de tous les acteurs.
Egalement d'approfondir les connaissances de nos dames à pointé rouges, par le biais de pêche électrique et contrôle de qualité de l'eau.*

Je ne serai pas adhérent de cette AAPPMA s'il n'y avait pas de gestion patrimoniale ! Pour moi les parcours no kill doivent être maintenus et le règlement se doit de rester "strict".

Etre pêcheur c'est bien, être pêcheur responsable c'est mieux !



Quelques angles possibles de reportages & Contacts

- **Patrimoine historique, rivulaire, gastronomique & touristique** : Une région chargée d'histoire, qui devient très attractive en matière de tourisme vert : **Office de Tourisme du Pays de Thiérache 03 23 91 30 10**.
 - o L'Abbaye de Saint-Michel En Thiérache, haut lieu de la chrétienté depuis plus de 1000 ans et aujourd'hui siège de festivals de musique baroque et sacrée
 - o Une forêt qui a vu se dérouler la guerre de 14-18 (elle fut au 2/3 détruite)
 - o Une région agricole de bocages qui a su préserver son authenticité : c'est la région du Maroilles fermier et du cidre
 - o Une région de randonnées : à pied, à vélo ou à cheval.
- **Scientifique et technique** : Comment qualifie-t-on une rivière de sauvage ? Processus, qualité de l'eau, recensement de truite, prélèvements, réfection des berges : le quotidien des techniciens qui font vivre la rivière et ses abords. **Agence de l'eau - Contact régional : Mélissa MAGOUTIER- Chargée de communication - Direction des vallées d'Oise - Tel. : 03.44.30.41.22 - Port. : 07.62.15.91.84 – Romain Marlot Fédération de l'Aisne : 0607679478**
- **International** : la création d'un label transnational et transfrontalier : **Julien Lorquet (guide pêche Belge) sera particulièrement heureux de vous répondre – il est disponible semaine du 1^{er} au 8 juin et a travaillé sur partie transfrontalière du projet - Tél. : 0032 494 057 540 -**
- Document du pêcheur belge ci-joint – **Frédéric Mouchet Coordinateur - Contrat de rivière Haute-Meuse, asbl - Tel (direct) : 081/77.54.98- Tel (secrétariat) : 081/77.67.32**
- **Tourisme – Pêche-Loisirs** : 12 rivières sauvages en France, 12 écosystèmes préservés ou le public peut (re)découvrir avec des guides en nature glorieuse et conservée, de quoi développer le tourisme vert (et durable) - voir les activités de pêche proposées en animation le 11 juin
 - o Tout savoir sur la truite Fario, la pêche à la mouche, au toc.... Et le « no kill » dans les rivières sauvages
 - o des pêcheurs (CF maxime) ou des animateurs nature tels que : **Guenael Hallard (guenael_guenael@yahoo.fr)** par exemple
- **Environnement/écologie/agriculture** : rivière sauvage ne rime pas avec éradication totale d'une activité économique mais c'est le travail de tout un territoire que d'harmoniser les pratiques non agressives pour l'environnement y compris dans des zones d'élevage. Ici c'est une région de bocages et les agriculteurs ont été (ou seront) sensibilisés par l'ONF et l'Agence de l'eau dans le cadre du programme et du monitoring écologique
- **Cette année, la Fédération Nationale de pêche est partenaire du tour de France** : on parlera de cours d'eau, ce qui fera une ouverture plus facile.

Service de relations médias : Marie-Pierre Medouga Tél. : 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99 –
www.mp-c.eu – espace presse des rivières sauvages : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/> - twitter : @mapyntonga



- *Programme*

Matin : Abbaye de Saint-Michel

- Salle Rosace

9 h 30 : Accueil des participants

10 h : Diffusion du film « Des Rivières Sauvages et des Hommes », un film de Philippe Laforge

10 h 30 : Discours des officiels et présentation de la démarche de labellisation « Site Rivières Sauvages » par European Rivers Network - Fonds pour la conservation des Rivières Sauvages

11h 30 : Remise du label « Site Rivières Sauvages de l'Artoise » par l'AFNOR

- Musée

12 h : Apéritif et buffet

En parallèle : animation sur stand

- FDAAPPMA/AAPPMA : divers panneaux sur les espèces et milieu aquatique, exposition photos, présentation du parcours et de sa gestion, simulateur de pêche (attente de réponse),...
- Agence de l'Eau Seine Normandie : supports agence
- ONF : exposition ONF
- CPIE : exposition castor (visite de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Thiérache), panneaux sur le petit sentier aménagé (mare, ruisseau, etc), éventuellement panneau sur Amphinemura Borealis
- ERN France / Fonds Rivières Sauvages : présentation du label, panneau Artoise, ...
- Libre accès au musée de la vie rurale et forestière

Après-midi : Forêt domaniale de St-Michel

Animation partir de 14h30, découverte de la rivière sauvage Artoise

ONF : La gestion forestière multifonctionnelle du massif forestier de Saint-Michel

FDAAPPMA : Démonstration pêche à l'électricité : présentation espèce piscicole

CPIE : invertébrés du cours d'eau - éventuellement amphibien si mare à proximité du stand

AAPPMA : présentation technique de pêche et de la gestion

Service de relations médias : Marie-Pierre Medouga Tél. : 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99 –
www.mp-c.eu – espace presse des rivières sauvages : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/> - twitter : @mapyntonga



Contacts : Jean-Pierre Mouret, Président de la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique @ : Jean-pierre Mouret <mouret@peche02.fr - site web : [cliquez](#)

Contacts-presse Marie-Pierre Medouga – 06 22 78 71 38 – Twitter : @mapyntonga – agencerp@mp-c.eu – www.mp-c.eu – Salle de presse : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/>

Service de relations médias : Marie-Pierre Medouga Tél. : 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99 – www.mp-c.eu – espace presse des rivières sauvages : <http://mp-c.eu/agence/a-propos/l-agence-mpc/references-clients-mpc/rivieres-sauvages/> - twitter : @mapyntonga